## LA CATECHESE A L'ECOLE SAINT-MATHIEU Année scolaire 2018-2019

Chers Parents,

## Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans une école CATHOLIQUE

## Voici ce à quoi vous vous engagez vis à vis de cette institution :

« La Catéchèse, du CE2 au CM2

- > Ceux-ci sont dispensés par les institutrices.
- > L'aumônier de l'école participe aux préparations et aux célébrations
- > Le temps hebdomadaire de ces cours est de 1 heure
- > L'enfant devra suivre les célébrations de l'école sur le temps scolaire :
  - à Toussaint, Noël, Pâques et fin d'année; ainsi que les <u>messes</u> <u>mensuelles</u> de la Paroisse Saint-Matthieu à Château-Gombert. Le calendrier est donné en début d'année scolaire.

<u>Sans</u>	engagement	<u>complet,</u>	<u>l'école</u>	pourra	<u>réviser</u>	<u>la</u>
<u>réinsc</u>	ription de vot	re enfant po	<u>our l'année</u>	scolaire	suivante.	<u>-</u>
Mme et M				S	:'engage à	l
respecter ces activités.						

Signatures des parents